soustraction,—presque uniquement de soustraction dans le cas de l'Ouest,—mais bien d'un problème d'ordre technique et qui prend presque des proportions constitutionnelles.

Je voudrais dire un mot du recensement de 1941 sur lequel se fondera cette nouvelle répartition de la représentation. Quelle est la valeur de ce recensement? Nous ne devons pas oublier qu'il s'est fait à une époque où notre pays était en guerre depuis un peu plus de deux ans. Beaucoup de nos jeunes gens s'étaient enrôlés dans nos forces armées et, bien que les énumérateurs aient cherché à indiquer le véritable lieu de domicile de ces jeunes gens, il n'y a pas de doute qu'un bon nombre d'entre eux ont été inscrits dans des provinces autres que la leur. La migration a également été forte, d'une province à une autre, et plus loin j'essaierai de démontrer qu'elle fut au détriment des provinces de

Plusieurs des nôtres ont quitté les provinces de l'Ouest pour prendre des emplois dans les usines de l'Est ou sur la côte occidentale, et il est certain qu'ils se sont inscrits en grand nombre comme habitants de ces provinces. On ne peut reprocher à l'Ouest d'avoir permis à ses habitants de migrer vers d'autres provinces. Ils y ont travaillé dans des usines de guerre, contribuant ainsi à l'effort militaire national. Le recensement peut être exact pour l'ensemble du pays, mais il ne l'est pas, j'en suis convaincu, pour les provinces, surtout si on l'examine à la lumière des événements.

Quel fut de 1931 à 1941 le mouvement de la population des provinces de l'Ouest? Je le répète, le recensement de 1941 ne donne pas une idée juste de ce mouvement pour l'Ouest, car cette partie du pays a traversé des jours pénibles, de 1931 à 1941. Elle a souffert de périodes de grande sécheresse à cette époque, et sans doute quelques jeunes ont dû perdre courage et s'en aller ailleurs. Nous avons également connu une période de sauterelles, ce qui n'est pas rare au Manitoba. Je lisais récemment que la première récolte perdue par les colons de Selkirk le fut à cause des sauterelles. Puis l'Ouest a souffert, comme le reste du pays, d'une terrible crise économique, qui a sans doute influé sur le mouvement de sa population.

Aujourd'hui les conditions sont tout autres. C'est un fait connu que l'agriculture est sur une base stable. Le plan du rétablissement agricole des Prairies a aidé à prévenir la sécheresse et je crois que nous n'en souffrirons plus à l'avenir. En passant, je tiens à dire qu'on ne nous a pas encore pleinement expliqué comment fonctionne le rétablissement agricole des Prairies. Tous les députés seront sans doute fort impressionnés de ce qui a été fait. C'est une page glorieuse de l'histoire de

l'Ouest canadien. C'est une initiative tout à l'honneur du ministre actuel de l'Agriculture (M. Gardiner).

La qualité de la production agricole s'est fort améliorée et, durant les années de guerre, cette production fut plus variée qu'elle ne l'avait été auparavant. Comme je viens de le dire, on a pris des mesures préventives contre les insectes nuisibles. Les cultivateurs sont mieux organisés et, par-dessus tout, nous pouvons compter sur les efforts herculéens qu'exerce le Gouvernement en vue de nous fournir des marchés plus réguliers et plus étendus pour l'écoulement des produits de l'Ouest. Si j'en parle, c'est pour indiquer que les données du Bureau de la statistique ne réflètent qu'imparfaitement les conditions actuelles. Il est hors de doute que ceux qui sont partis pendant la guerre retourneront dans l'Ouest d'ici un an ou deux, s'ils ne l'ont pas déjà fait.

Il s'ensuit donc que les conditions actuelles sont tout à fait différentes. Mais ces conditions économiques et climatiques n'expliquent pas le sombre tableau qu'offrait le mouvement démographique des provinces des Prairies dans le recensement de 1941.

On y constate en effet que, durant la précédente décennie, pas une seule des trois provinces de l'Ouest n'a réussi à maintenir son accroissement naturel de population. La Saskatchewan a même vu sa population diminuer de 25,793 âmes. Dressons, si vous voulez, un parallèle entre l'accroissement naturel et l'augmentation ou la diminution effective dans chacune de ces trois provinces. Le Manitoba, avec un accroissement naturel de 70,000,—je ne cite que les chiffres ronds,—n'accuse une augmentation réelle que de 29,000, ce qui représente une perte de 41,000 durant la décennie.

Pour la Saskatchewan, l'accroissement naturel est de 129,000; mais la diminution effective est de 26,000. Il y a donc une perte globale de 155,000.

En Alberta, l'accroissement naturel est de 95,000; mais l'augmentation effective est de 64,000, soit une perte totale de 31,000.

A la lumière de cette statistique, les trois provinces de l'Ouest n'auraient dans leur ensemble accru leur population que d'environ 60,000 âmes, tandis qu'elles auraient perdu durant la décennie près d'un quart de million d'habitants. Je répète donc que la situation, telle que nous la présente cette statistique, n'est sûrement pas brillante, et je continue à soutenir qu'elle n'est pas conforme à la réalité. Mais, même si nous l'acceptions pour fins de nouvelle répartition, si, faute de mieux, nous nous contentions de pareille statistique, quels en seraient les effets sur la question qui nous occupe en ce moment?